

## 8844 - Le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) et la construction de la société islamique

---

### question

Comment et dans quelle mesure notre seigneur Muhammad (bénédition et salut soient sur lui) a réussi à installer une société instable à Médine en l'an 632 de l'ère chrétienne ?

### la réponse favorite

Nul doute que la société créée par le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) à Médine fournit l'exemple d'une société sûre et stable. Cela devint évident dès l'instant où le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) arriva à Médine. En effet, il se mit à former un Etat... La sécurité et la stabilité de cette société ont reposé sur les causes et les facteurs suivants :

Premièrement, la construction de la mosquée du Prophète entreprise dès son arrivée à Médine. Ce qui lui permit de disposer d'un siège où les gens se réfugiaient en cas de sinistre, un endroit où les musulmans viennent s'enquérir les uns des autres et s'informer les uns sur les autres pour pouvoir aller au chevet du malade, accompagner la dépouille mortelle du mort, aider le pauvre et marier le célibataire.

Voici certains hadith allant dans ce sens :

Anas ibn Malick (P.A.a) a dit : « Dès que le Messenger d'Allah (bénédition et salut soient sur lui) arriva à Médine, il donna l'ordre d'édifier la mosquée et dit : **« ô Bani Nadjdjar ! Vendez-moi votre champ que voici : »** - Ils dirent : **« non, nous n'en demanderons le prix qu'à Allah »** (rapporté par al-Boukhari, 2622 et par Mouslim, 524).

Al-Baraa ibn Azib a dit : **« Le verset » : « Et ne vous tournez pas vers ce qui est vil pour en faire dépense..»** (Coran, 2 :267 ) fut révélé à cause de nous, la communauté des Ansar : Nous avons des dattiers et les gens en offraient en aumône selon les quantités dont ils disposaient. L'un (de nous) apportait une grappe ou deux et les accrochait à la

mosquée et les gens du Suffa – la version d'Ibn Madja dit : les immigrés pauvres – qui n'avaient rien à manger, venaient, quand ils avaient faim frapper les grappes avec un bâton et mangeaient les dattes qui en tombaient. Des gens qui ne désiraient pas le bien apportaient des grappes qui contenaient des fragments de déchets de dattes et les accrochaient (à la mosquée). C'est pourquoi Allah, le Très Haut et Béni a dit : « **Et ne vous tournez pas vers ce qui est vil pour en faire dépense** » (Coran, 2 : 267). Il (le Prophète ) a dit : « **Si l'on offrait à l'un de vous quelque chose pareille à ce qu'il a apporté, il ne l'accepterait qu'en fermant les yeux ou par timidité** ». Dès lors, dit al-Baraa, nous avons commencé à apporter de bonnes dattes » (rapporté par at-Tirmidhi, 2987 et par Ibn Madja, 1822 et déclaré authentique par Al-Albani dans Sahihi at-Tirmidhi, 2389) .

Le terme qinw signifie : grappe de dattier porteuse de dattes fraîche

Le terme : shis signifie dattier non fécondé.

Le terme hashaf signifie datte sèche de corrompues.

Deuxièmement, l'établissement par le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) d'une fraternité liant les Immigrés aux Ansar. Cette mesure a renforcé les liens qui unissaient les membres de la société médinoise d'une manière inouïe. En effet, la fraternité créée par le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a uni le non arabe à l'arabe, l'homme libre à l'affranchi et le membre de la tribu Quraych à celui appartenant aux autres tribus. Ceci a rendu la société aussi soudée qu'un seul corps. De sorte qu'il n'était plus étonnant que l'Ansari demandât à un immigré de prendre la moitié de ses biens et que l'Ansari proposât à l'immigré de lui céder une de ses femmes après s'en être séparé légalement. La solidité des liens était telle qu'un immigré pouvait hériter d'un ansari. Plus tard, le verset portant sur l'héritage a abrogé cette pratique. A la place, on exhorta les Ansar à faire des testaments à leur profit. Voilà une société exemplaire.

Voici certains hadith allant dans ce sens :

1/ Abd Rahman ibn Awf (P.A.a) a dit : « Après notre arrivée à Médine, le Messenger d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a établi une fraternité entre moi et Saad ibn ar-Rabi.

Celui-ci m'a dit : **« Je suis le plus riche des Ansar, je vais te céder la moitié de mes biens. En plus, je renoncerai à celle de mes deux femmes qui te plâirait et tu pourrais l'épouser dès qu'elle serait libre »** Abd Rahman lui dit : « Je n'en ai pas besoin. Y-a-t-il ici un marché ? – Oui, il y a celui des Qayniqaa. Au matin, Abd Rahamn s'y est rendu muni de beurre et de fromage... Après plusieurs fréquentations successives du marché, Abd Rahman s'est rendu auprès du Prophète (bénédictioin et salut soient sur lui) porteur de traces jaunes. Le Prophète (bénédictioin et salut soient sur lui) lui dit : **« Tu t'es marié »** – **« Oui »** dit Abd Rahman » – **« Avec qui ? »** – **« Une femme issue des Ansar »** – **« Combien tu lui as donné à titre de dot ? »** – **« Le poids d'un noyau en or »** ou **« un noyau d'or »** – **« Célèbre l'événement en sacrifiant un mouton »** dit le Prophète (bénédictioin et salut soient sur lui) » (rapporté par al-Boukhari, 2170).

Troisièmement, la zakate fut prescrite au cours de la deuxième année de l'Hégire. Elle aboutit à une entraide entre les pauvres et les riches qui souda davantage les liens unissant les membres de la société médinoise.

Les liens de la parenté en Allah étaient devenus plus forts qu'auparavant. Mieux, au lieu de se contenter d'acquitter la zakate, on a consenti des aumônes libres.

Anas ibn Malick (P.A.a) a dit : « Abou Talhat était celui parmi les médinois qui possédait le plus de biens composés de dattes et la partie de ses biens qu'il aimait le plus était la source d'eau dite Bayrouhaa. Celle-ci se situait en face de la mosquée et le Messager d'Allah (bénédictioin et salut soient sur lui) la fréquentait et en buvait pour la douceur de son eau... Anas poursuit : quand ce verset : **«Vous n' atteindrez la (vraie) piété, que si vous faites largesses de ce que vous chérissez.»** (Coran, 3 :92 ) fut révélé, Abou Talha se rendit auprès du Messager d'Allah (bénédictioin et salut soient sur lui) et lui dit : « ô Messager d'Allah ! Allah, le Très Haut, le Béni a dit : **«Vous n' atteindrez la (vraie) piété, que si vous faites largesses de ce que vous chérissez »** (3 : 92). Or la partie de mes biens que j'aime le plus, c'est Bayrouha, donc j'en fais une aumône pour complaire à Allah et espère qu'il me voudra une énorme récompense auprès d'Allah. Utilise la donc, ô Messager d'Allah, selon ce qu'Allah te montrera » – Le Messager d'Allah (bénédictioin et

salut soient sur lui) dit : « **Très bien. Voilà un bien qui profite. Voilà un bien qui profite. J'ai entendu ce que tu as dit. Je pense que tu devrais le mettre à la disposition de tes plus proches parents.** » . Abou Talha dit : « **Je le ferai, ô Messager d'Allah ! Et puis il l'a réparti à ses proches et cousins** » (rapporté par al-Boukhari, 1392 et par Mouslim, 998).

Les signes de la cohésion (sociale) firent leur apparition au sein des musulmans à Médine et les Immigrés reconnurent à leurs frères Ansar leurs droits. Cela se manifeste à travers certains hadith dont ceux-ci :

Anas a dit : « Quand le Messager d'Allah (bénédictioin et salut soient sur lui) arriva à Médine, les immigrés vinrent lui dire : « **ô Messager d'Allah (bénédictioin et salut soient sur lui) Nous n'avons jamais vu des gens qui donnent généreusement en cas d'aisance et partagent bien ce qu'ils ont en cas de pénurie, comme le font ces gens au sein desquels nous nous sommes installés ; ils nous ont pris en charge et partagé ce qu'ils possèdent avec nous de sorte que nous craignions qu'ils remportent toute la récompense (divine) !** » Le Messager d'Allah (bénédictioin et salut soient sur lui) dit : « **Non (ils ne remporteront pas tout) si vous priez Allah pour eux et leur rendez hommage** » (rapporté par at-Tirmidhi, 2487 et déclaré authentique par al-Albani dans Sahih at-Tirmidhi, 2020).

Allah a rapproché les cœurs des membres de la société médinoise. C'est pourquoi aimer pour Allah faisait partie de leurs devises. Allah en a fait une obligation pour eux et en a fait aussi une marque de la perfection de la foi.

D'après Anas (P.A.a) le Prophète (bénédictioin et salut soient sur lui) a dit : « **Nul ne croira aussi longtemps qu'il ne m'aimera pas plus que sa propre personne** » (rapporté par al-Boukhari, 13 et par Mouslim, 45).

Selon an-Nou'man ibn Bachir, le Messager d'Allah (bénédictioin et salut soient sur lui) a dit : « **Dans leur compassion, leur affection et la sympathie que les uns nourrissent envers les autres, on voit les croyants comme un seul corps qui, quand l'une de**

**ses organes souffre, le reste en subit fièvre et insomnie** » (rapporté par al-Boukhari, 5665 et par Mouslim, 2586).